

Au temps de Pierre Boucher, nommé, en 1654, Gouverneur de Trois-Rivières, le métier de domestique était le plus courant pour les nouveaux arrivants : « *La plupart de nos habitans qui sont icy, sont des gens qui sont venus en qualité de serviteurs, & après avoir servy trois ans chez un Maistre, se mettent à eux ;...* »¹ C'est à dire se mettent à travailler à leur compte. Les engagés étaient-ils encore majoritairement domestiques en 1666? Dans quelles conditions vivaient-ils?

Ils travaillaient dans les conditions difficiles, caractéristiques de cette époque. Une ordonnance de Pierre Boucher, publiée le 13 mars 1654, décrit ces conditions de travail. Dix ans plus tard ces conditions avaient-elles changées? Elles étaient sans doute très comparables. « *Dorénavant, à tour de rôle, l'un d'eux se lèvera, devant le jour pour faire du feu, éveillera les autres pour être prêts à aller au travail un quart d'heure avant le lever du soleil, jusqu'à Pâques ; ils quitteront le travail un quart d'heure après le soleil couché. Et après pâques, ils iront au travail au soleil levant et le quitteront au soleil couchant jusqu'à la fin de septembre, auquel temps ils recevront un nouveau règlement. Et pour ce qui est de l'ordinaire, ils auront 16 livres de pain par semaine, six escuellées de (illisible), neuf anguilles en carême, et un pot de bouillon par jour chacun. Et en même temps de chômage, ils auront chacun sept anguilles ou autre chose à la valeur, et un pot de bouillon par jour.* »² Les boissons bues en Nouvelle France étaient, par ordre de préférence, le vin, la bière, le *bouillon* et l'eau ; laquelle Pierre Boucher dit de très bonne qualité.

En passant, mentionnons que le *bouillon* était un alcool domestique qu'on obtenait « *avec de la pâte crue levée que l'on cuisait dans un chaudron plein d'eau. Cette pâte étant rassise et séchée, on*

en jetait gros comme un œuf dans de l'eau. Le levain contenu dans cette pâte produisait une fermentation qui donnait à ce breuvage une saveur piquante »³

Les nouveaux arrivés étaient-ils majoritairement des domestiques, en 1666? Pour en savoir plus nous avons répertorié tous les métiers des engagés mentionnés dans le recensement reconstitué de Trudel⁴.

Trudel met en doute que tous exerçaient effectivement les métiers déclarés. En effet : « *... les gens qui déclarent des métiers sont très nombreux, qu'ils soient engagés ou non : 332, mais le recensement ne relève que 14 maîtres de métiers à Québec et aucun à Trois-Rivières ni à Montréal, alors que, dans notre reconstitution de 1666, nous en connaissons 88. Comment toutefois être sûr que ces 14 maîtres ou même nos 81 ont vraiment droit au titre? De même, comment vérifier si celui qui se déclare tisserand ou tailleur d'habits exerce encore ce métier au Canada ou l'a jamais exercé en France ? L'imprimeur établi sur une terre de l'île d'Orléans, et c'est alors le bout du monde, fait manifestement bien autre chose que de l'imprimerie. Il y avait, en tout cas, intérêt à déclarer un métier : on parlait beaucoup en haut lieu d'établir des manufactures : d'ailleurs, dans cette société verticale, déclarer un métier, c'est s'élever quelque peu au-dessus de ceux qui ne déclaraient rien.* »⁵

Quoiqu'il en soit, voici le tableau de la répartition des métiers déclarés au recensement et exercés par les engagés à Québec, Trois-Rivières et Montréal. Que constatez-vous au sujet du métier de domestique?

(Suite page 73)

1. Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle des mœurs & productions du Pays de la Nouvelle France vulgairement dite Le Canada*, à Paris, chez Florentin Lambert, 1664, p. 161.

2. Cité dans : Raymond Douville, *Pierre Boucher*, textes choisis, Fides, 1970, p. 19.

3. Robert-Lionel Séguin, *La civilisation traditionnelle de l' « habitant » aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Éditions Fides, Montréal, 1973, p. 522.

4. Marcel Trudel, *La population du Canada en 1666, recensement reconstitué*, Les éditions du Septentrion, Sillery, Québec, 1995,

5. Marcel Trudel, p. 47. Noter que les chiffres de Trudel réfèrent à l'ensemble de la population alors que les nôtres se limitent aux *engagés*.

II Les métiers des *engagés*

(Suite de la page 72)

On constate qu'à Québec et à Montréal, les *engagés* pratiquaient des métiers variés. À Québec et à Montréal, on dénombre 29 et 24 métiers. À Trois-Rivières (602 h.), pour une population à 80% celle de Montréal (760 h.), on note un seul métier autre que celui de *domestique*. C'est celui de tanneur! Ce qui confirme la vocation de poste de traite des Trois-Rivières, à cette époque!

Le groupe des *engagés domestiques* compte 204 individus (sans compter les 57 de Trois-Rivières identifiés comme *domestiques* parmi lesquels l'énumérateur a omis d'en identifier plusieurs sinon tous comme *engagés domestiques*). Les *engagés domestiques* bien identifiés comptent pour 51% de tous les *engagés* que nous avons

répertoriés dans le recensement reconstitué de Trudel. Ce pourcentage bondirait à 65% si on ajoutait les 57 domestiques ! Parmi les engagés, il y en a 105 pour lesquels aucun métier n'est déclaré (90 à Québec, 6 à Trois-Rivières, 9 à Montréal). C'est 27% du nombre total d'engagés. Parmi ceux-ci, il y en a sans doute un bon nombre qui travaillaient comme *domestiques*. Il ne serait sans doute pas abusif de déclarer que 60 à 70% des *engagés* pratiquaient le métier de *domestique* en 1666. C'est donc encore le plus fréquent des métiers des nouveaux arrivants.

En passant, il est intéressant de noter que la plupart des colons enregistrés comme « *habitants* », à Trois-Rivières, ont à leur emploi au moins un *domestique*. Michel Peltier dit Laprade en a deux. Quelques-uns en ont plus mais ils font exception.

Les <i>engagés</i>	Québec 29 métiers ¹	Trois-Rivières 2 métiers	Montréal 24 métiers	Colonie Total
sans mention de métier	90 ²	6	9	105 (27%)
domestique	131 ³	7	66 ⁴	204 ⁵ (51%)
autres métiers	49 ⁶	1 ⁷	37 ⁸	87 ⁹ (22%)
Total:	270	14	111	395

1. Excluant l'apprenti qui n'est pas un métier défini.
2. Incluant 4 *engagés* identifiés comme « engagé habitant ».
3. Incluant deux « engagé domestique habitant ».
4. Incluant trois « engagé domestique habitant ».
5. Excluant les 57 *domestiques* de Trois-Rivières dont on a parlé plus haut.
6. Détail de *autres métiers* à Québec: 1 apprenti, 1 boucher, 3 boulangers, 1 calfateur, 1 chandelier, 1 chapelier, 3 charpentiers, 1 chaudronnier, 1 chirurgien, 2 cloutiers, 2 cordiers, 3 cordonniers, 1 corroyeur, 1 domestique-chandelier, 1 domestique-chapelier, 1 domestique-meunier, 1 imprimeur, 7 maçons incluant un « engagé maçon habitant », 2 matelots, 3 menuisiers, 1 meunier, 1 pâtissier, 1 pelletier, 1 pilote, 1 poigneur, 1 sabotier, 1 taillandier, 2 tailleurs d'habits incluant un « engagé tailleur d'habit habitant », 1 tireur de pierre, 1 tisserand, 1 tissier et 3 tonneliers.
7. Détail de *autres métiers* à Trois-Rivières: un tanneur.
8. Détail de *autres métiers* à Montréal: 1 arquebusier, 1 boucher, 2 charpentiers, 3 cordonniers, 1 corroyeur, 1 domestique-boulangier, 1 domestique-fourreur, 1 laboureur, 2 maçons, 1 maître maçon, 2 matelots, 2 menuisiers, 2 meuniers, 1 pâtissier, 1 savetier, 1 scieur de long, 1 serviteur, 1 sellier, 2 serruriers, 1 taillandier, 2 tailleurs de pierre, 4 tailleurs d'habits, 1 tailleur drapier, 1 tanneur, 1 tonnelier et 1 voiturier.
9. Détails de *autres métiers* de la colonie: 1 apprenti, 1 arquebusier, 2 bouchers, 3 boulangers, 1 calfateur, 1 chandelier, 1 chapelier, 5 charpentiers, 1 chaudronnier, 1 chirurgien, 2 cloutiers, 2 cordiers, 6 cordonniers, 2 corroyeurs, 1 domestique-boulangier, 1 domestique-chandelier, 1 domestique-chapelier, 1 domestique-fourreur, 1 domestique-meunier, 1 imprimeur, 1 laboureur, 9 maçons incluant un « engagé maçon habitant », 1 maître-maçon, 4 matelots, 5 menuisiers, 3 meuniers, 2 pâtissiers, 1 pelletier, 1 pilote, 1 poigneur, 1 sabotier, 1 savetier, 1 scieur de long, 1 serviteur, 1 sellier, 2 serruriers, 2 taillandiers, 2 tailleurs de pierre, 6 tailleurs d'habits incluant un « engagé tailleur d'habit habitant », 1 tailleur drapier, 2 tanneurs, 1 tireur de pierre, 1 tisserand, 1 tissier, 4 tonneliers et 1 voiturier.